

10142 - Le baiser paternel

question

Est-il permis à l'homme de donner le baiser à sa fille majeure, mariée ou pas, que le baiser soit appliqué à la joue, à la bouche ou ailleurs... Et peut elle en fait de même ?

la réponse favorite

Il n'y a aucun mal à ce qu'un homme baise sa fille, grande ou petite, pourvu de l'absence du plaisir charnel et à condition de viser la joue dans le cas d'une grande fille. En effet, il a été rapporté de façon sûre qu'Abou Bakr (P.A.a) donna le baisa la joue de sa fille, Aïcha (P.A.a).

Le baiser donné à la bouche peut exciter le plaisir sexuel. C'est pourquoi il vaut mieux s'en abstenir. De même, il est permis à la fille de donner le baiser à son père au nez et à la tête en l'absence de plaisir charnel. En présence de ce plaisir, le baiser est interdit à tous, pour barrer la route à la tentation et bannir tout prétexte à la turpitude. Allah est le garant de l'assistance.